

# Formulaire de demande d'Allocation d'Études : 2023-2024

## Enseignement supérieur (Universités, Hautes Écoles, Écoles supérieures des Arts)

Renvoyez ce formulaire complété, à partir de juillet et au plus tard le 31 octobre 2023, et **obligatoirement sous courrier RECOMMANDÉ**. (adresses, voir annexe)

### 1 > Etudiant.e qui demande une Allocation d'études

Les coordonnées de l'étudiant.e : **Obligatoires**

N° de registre national : (figure derrière la carte d'identité Belge)

Nom :  Prénom :

Date de naissance :  .  .  Nationalité :  Belge

Autre:

Date d'arrivée en Belgique:

État civil :

Célibataire  Séparé.e depuis le  .  .   Veuf ou veuve depuis le  .  .   
 Marié.e ou Cohabitant.e  Divorcé.e depuis le  .  .

Informations complémentaires :

Êtiez-vous en **garde partagée** en 2021 ? Si oui, cochez la case:

Vous avez l'intention d'introduire une demande à l'**AideFi/CEDIES** (**uniquement pour le Grand-Duché du Luxembourg**). Si oui, cochez la case :

Y a-t-il eu des changements récemment dans votre composition de ménage? :  **Si oui, cochez la case et joindre une nouvelle composition de ménage**

Adresse du domicile légal en Belgique :


Rue :  N° :  Boîte :

Code postal :  Localité :  Téléphone

E-mail :

Votre n° de compte IBAN : (commence par BE pour un compte en Belgique)

Code BIC (pour paiement à l'étranger) **Obligatoire : joindre avec ce formulaire une copie lisible de la carte bancaire de l'étudiant.e**

**Attention** : En cas d'absence de copie de carte bancaire aucun paiement ne sera effectué. 

### 2 > Personne chez qui l'étudiant.e est domicilié (parent 1, parent 2, tuteur ou tutrice)

Les coordonnées du demandeur: **Obligatoires** (personne majeure faisant partie de la composition de ménage de l'élève)

N° de registre national : (figure à l'arrière de la carte d'identité Belge)  Nationalité :

Nom :  Prénom :

État civil :

Célibataire  Séparé.e depuis le  .  .   Veuf ou veuve  .  .   
 Marié.e ou Cohabitant.e  Divorcé.e depuis le  .  .

Lien de parenté avec l'élève :

Père  Tuteur ou tutrice  Elève (majeur ou émancipé)  
 Mère  Conjoint.e ou Cohabitant.e  Autre :.....

### 3 > Situation fiscale du ménage

Les données relatives à l'Avertissement Extrait de rôle (Belge) des **revenus 2021** (exercice d'imposition 2022) du demandeur de votre composition de ménage sont directement communiquées à la Direction des Allocations d'Études.

L'ensemble des ressources financières des membres de la composition de ménage :

Précisez tous les revenus actuels du demandeur:.....

Précisez tous les revenus actuels du conjoint.e/cohabitant.e:.....

Entre le **1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2023**, le demandeur, le conjoint/la conjointe ou une autre personne (excepté frère et sœur de l'élève) est concerné par l'une ou plusieurs situations suivantes?

Si oui, cochez la case



**Pour chaque situation et chaque personne: joindre attestation.s**

- SPF Sécurité sociale (Vierge noire)
- Allocations de chômage
- Maladie (Incapacité de travail)
- CPAS (Revenu d'Intégration Social)
- Mise à la pension/prépension

- Médiation de dette
- Perte d'emploi
- Ressources à l'étranger (travail, indemnités, rentes ...)
- Autres ressources (loyers, accueillant.e d'enfants ...)

### 4 > Etudes

Etablissement supérieur fréquenté en 2023-2024 :

**Joindre attestation d'inscription définitive**

Nom de l'établissement : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Province ou Pays : .....

Section / Filière : .....

N° de registre national de l'étudiant.e [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Mobilité :

Externe :

- Sans transport en commun : Nombre de kilomètres..... ? (Trajet aller simple)
- Avec un abonnement de transport en commun : Nombre de kilomètres.....?

**Joindre copie abonnement (SNCB, TEC, STIB, DE LIJN)** (Trajet aller simple)

**ou**

Interne :

- KOT - Logement étudiant(e) en Belgique (min. 3 mois)  
**Joindre copie du contrat locatif ou d'internat**
- Stage à l'étranger avec logement étudiant(e) (min. 3 mois)  
**Joindre la convention de stage et la copie du contrat locatif**

Informations complémentaires :

J'ai terminé mes études secondaires en : 20 .....

- Je suis déjà titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur : (si oui, préciser)..... **Joindre copie du diplôme**
- J'ai également introduit une demande de bourse hors Belgique (pour les nationalités étrangères) :  Oui :  Non : **Joindre preuve**

Autre(s) personne(s) de ma composition de ménage aux études supérieures (de plein exercice en Belgique):

Nom, prénom :

N° dossier :

Dénomination de l'établissement :

**Joindre attestation d'inscription définitive**

### 5 > Informations complémentaires pour les nationalités HORS Union Européenne

Possédez-vous (étudiant.e) un **titre de séjour légal** de plus de 3 mois ?  Oui  Non

**Joindre obligatoirement une copie de votre carte de séjour + un certificat de résidence mentionnant l'historique des adresses et délivré par la commune**

Possédez-vous (étudiant.e) le statut de **réfugié.e** reconnu depuis 1 an ?  Oui  Non

**Joindre obligatoirement une attestation du Commissariat général des Réfugiés et des Apatrides ou du Conseil du Contentieux des Etrangers**

### 6 > À dater et signer par l'étudiant.e

- Je certifie sur l'honneur que la présente déclaration est exacte.
- J'autorise la Direction des Allocations d'Études à récolter des données auprès du SPF Finances et du SPF Intérieur.
- J'ai pris connaissance que l'allocation me sera entièrement réclamée avec un intérêt de 12% s'il s'avère, après vérification du service, que celle-ci m'a été octroyée sur base de déclarations sciemment inexactes, contradictoires ou incomplètes.

Vos données personnelles ainsi que l'état d'avancement de votre dossier de demande d'allocation d'études seront **transmis à l'établissement d'enseignement supérieur** dans lequel vous vous êtes inscrit(e) ou auprès duquel vous avez sollicité une inscription et ce, dans le but exclusif de faciliter le traitement de votre dossier d'inscription.

Signature : (étudiant.e)

Date : ..... / ..... / 2023

## Informations importantes

Allocations d'Études - Enseignement supérieur  
(Universités, Hautes Écoles, Écoles supérieures des Arts)

### Traitement de votre demande :

- **Envoi de votre demande**

Renvoyez votre formulaire à partir de juillet et au plus tard le 31 octobre 2023, et **obligatoirement par courrier postal RECOMMANDÉ.**

- **Un accusé de réception envoyé par courrier postal**

Après réception et encodage de votre demande par l'un de nos gestionnaires de dossiers, un accusé de réception sera envoyé par courrier postal dans le courant de l'année scolaire (avec le numéro de dossier).

- **Etude du dossier**

Le gestionnaire de votre dossier vous contactera (par mail ou par courrier postal) si nécessaire.

**N'envoyez aucun document complémentaire avant d'avoir été contacté.**

**Indiquez toujours votre numéro de dossier** sur l'ensemble de vos attestations.

- **La décision**

Quand la demande aura été traitée, vous recevrez une décision (positive ou négative) par courrier postal dans le courant de l'année scolaire. Veuillez conserver ce document : aucune copie ne sera délivrée par l'Administration.



### **Inscription et Minerval : Nos services ne gèrent pas cette matière.**

Muni de l'accusé de réception de votre demande d'allocation d'études, vous pouvez directement vous rendre dans l'établissement d'enseignement supérieur que vous allez fréquenter, afin d'entamer votre procédure d'inscription. Via un formulaire « électronique » l'accusé est envoyé immédiatement dans votre boîte mail.

Via un formulaire « papier » dès que votre demande est encodée par un de nos gestionnaires de dossiers, un accusé de réception sera envoyé par courrier postal.

Lorsque le montant de l'allocation d'études vous sera versé par nos services, vous pourrez également obtenir **en +** de l'allocation d'études le remboursement/gratuité de votre minerval, auprès du secrétariat de l'établissement d'enseignement fréquenté.

## Contact

**Pour l'aide au remplissage :** 0800/11.869 (numéro gratuit) du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00

**Pour suivre votre dossier :** 02/413.37.37 ou <https://allocations-etudes.cfwb.be/suivre-mon-dossier/>

**Questions complémentaires** via notre Espace FAQ+ : <http://faq.enseignement.be/index.php?mod=homepage>

## Où renvoyer votre formulaire ?

### Pour les établissements suivants :

**ULB** Université libre de Bruxelles (+ ISTI, Architecture La Cambre Horta)

**USL-B** Université Saint-Louis Bruxelles

**H.E. ICHEC-ECAM-ISFC**

**HE2B H.E. Bruxelles-Brabant** (P.H. Spaak, De Fré, ESI)

**HEFF H.E. Francisco Ferrer**

**EPHEC H.E. Ephec**

+ les études supérieures hors Belgique

+ les étudiant.e.s en Institutions

+ les étudiant.e.s qui introduisent une demande au CEDIES

Direction des Allocations d'Études  
Rue Adolphe Lavallée 1 (4<sup>e</sup> étage)  
1080 Bruxelles

### Pour les établissements suivants :

**UCL** Université catholique de Louvain  
(+ Fucam, Faculté d'architecture Tournai, St-Luc BXL)

**UNamur** Université de Namur

**HEAJ** H.E. Albert Jacquard

**HE Vinci** H.E. Léonard de Vinci (+ Lambin, ISEI, ENCBW, IESP, Marie Haps)

**HENaLLux** H.E. de Namur-Liège-Luxembourg

**HEPN** H.E. de la Province de Namur

Direction des Allocations d'Études  
Bureau régional de Namur  
Rue Van Opré 89  
5100 Jambes

### Pour les établissements suivants :

**UMONS** Université de Mons(+ Faculté d'architecture Mons)

**HEH** H.E. en Hainaut

**HELHa** H.E. Louvain Hainaut (Roi Baudouin)

**HELMO** H.E. libre mosane

**HEPHC** H.E. provinciale de Hainaut - Condorcet

**HERS** H.E. Roberts Schuman

### **L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS ARTISTIQUES :**

AC Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai

ARBA Bruxelles Académie royale des Beaux-Arts BXL  
Arts2, Le 75, La Cambre ENSAV

CR Conservatoire Royal de BXL, Liège et Mons

ERG École de Recherche graphique

ESAC École supérieur des arts du Cirque

ESAVL École des Arts de la ville de Liège

JAD Institut des Arts de Diffusion

IMEP Institut supérieur de Musique et de Pédagogie

INSAS Institut supérieur des Arts du Spectacles et Tech. Diffusion  
Saint-Luc Bruxelles, Liège et Tournai

Direction des Allocations d'Études  
Bureau régional du Hainaut et du Luxembourg  
Place du Parc 27  
7000 Mons

### Pour les établissements suivants :

**ULg** Université de Liège (+ Agronomie Gembloux, Faculté d'architecture St-Luc Liège)

**HECh** Charlemagne

**HEG** H.E. Galilée (+ IHECS, ESEDI-ISALT, ISPG, ISSIG)

**HELB** H.E. Libre de BXL Ilya Prigogine (+ INRACI, ISCAM, EOS)

**HELdB** H.E. Lucia de Brouckère (+ Meurice, Ferry, Haulot, ISE, ISPE)

**HEL** H.E. de la Ville de Liège

**HEPL** H.E. de la Province de Liège

Direction des Allocations d'Études  
Bureau régional de Liège  
Rue des Guillemins 16/34 (2<sup>e</sup> étage)  
4000 Liège

